

Procès verbal de réunion du Conseil d'École 2^{ème} trimestre

Invitation adressée le 4 février 2019 par la directrice de l'école.

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 28 février 2018 à 18 h30.

Secrétaire de séance : Mme Ehrhart

Circonscription d'Obernai
École primaire de Valff
133 rue Principale 67210 Valff
03.88.08.70.31

MEMBRES PRÉSENTS		
	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Braun Mmes Herr-Saderi, Lauber, Messe, Naegel, Trapp	Directrice Enseignantes
	M. Lutz Mmes Lutz-Rohmer, Rosfelder	Maire Ajointes au maire
Membres élus	Mmes Ehrhart, Freyder, Nourry -Hatterer, Mathern, Taesch, Soumann	Représentantes des parents d'élèves
Excusée	Mme Leroy, Mmes Baqué et Ehret Mmes Belkis,	Enseignante Atsem Représentantes des parents d'élèves

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre
2. Point sur les effectifs de l'école
3. Evaluations nationales
4. Prise en charge des élèves à besoins particuliers
5. Bilan des actions pédagogiques
6. Actions pédagogiques à venir
7. Coopérative scolaire et compte mairie
8. Travaux, entretien et investissements dans l'école
9. Sécurité et santé
10. Questions et remarques des parents
11. Divers

1/Approbation du PV du Conseil d'Ecole n°1

Le procès verbal du 1^{er} conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2/Effectifs actuels de l'école

❖ Effectifs actuels : 135 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
17	22	11	16	25	15	14	15

Soit 50 élèves en cycle 1, 56 élèves en cycle 2 et 29 élèves en cycle 3.

Accueil de 2 nouvelles élèves, l'une en MS et l'autre au CM2.

Départ de 2 élèves en raison de leur déménagement.

Départ annoncé de 4 élèves en raison de leur déménagement.

❖ Effectifs à venir :

Une vingtaine d'élèves annoncés pour l'entrée en petite section de maternelle en septembre 2019.

1 demande de dérogation pour un élève non domicilié à Valff, mais avec un mode de garde dans le village.

Les inscriptions en mairie des futurs élèves de petite section de maternelle se déroulent en semaine 9.

Départ de 15 élèves de CM2 vers le collège.

Effectif total approximatif : 135 élèves.

3/ Evaluations nationales

Entre le 21 janvier et le 1^{er} février, tous les élèves de CP des écoles françaises ont passé des épreuves d'évaluations : Evaluations Etapes de CP.

Ces évaluations comprenaient des épreuves en maîtrise de la langue et en mathématiques.

Elles comprenaient 3 épreuves individuelles et chronométrées en lecture.

Les résultats des élèves sont en cours d'analyse par les enseignantes.

Ces résultats permettent de constituer des groupes de besoins selon les difficultés rencontrées.

4/Prise en charge des élèves à besoins particuliers

Des orientations spécifiques sont envisagées pour certains élèves et traitées directement entre les familles l'équipe enseignante et l'équipe du Rased, Réseau d'aide aux élèves en difficulté.

Elèves suivis par le réseau d'aide et de soutien : 7 élèves.

Elèves ayant à ce jour bénéficiés des APC : 8 élèves en maternelle, 24 en élémentaire.

5/ Bilan des actions pédagogiques

- Cycle de natation :
9 séances pour les CE1, CE2 et CM1 ; 5 séances pour les élèves de GS et CP : difficultés à mobiliser les parents accompagnateurs pour assurer davantage de séances.
La municipalité prend en charge le transport en bus dans sa totalité et une partie des entrées.
Les familles financent 1 euro par séance effective.
- Divers ateliers de cuisine en maternelle
- Concours d'architecture : la classe de CE2-CM1 termine 2^{ème} de l'Académie et des écoles d'Outre-Rhin. Les élèves ont été récompensés par un critérium et un gobelet intégrant des fiches pour apprendre à dessiner, un jeu de construction et une affiche de grandes réalisations architecturales dans le monde pour la classe.
- Spectacle et goûter de Noël :
Conte musical offert à tous les élèves de l'école. Coût du spectacle : 200 euros.
Goûter de Noël partagé avec les élèves et leur famille. L'équipe enseignante remercie les représentants des parents d'élèves pour leur implication dans l'organisation du goûter de Noël. Elle remercie également les restaurateurs du Tilleul qui ont accueillis les élèves de la classe de CP-CE1 pour la confection des « bredele » offerts pour le goûter.
- Jeudi 31 janvier : sortie des classes maternelles à l'Illiade d'Illkirch pour un spectacle visuel
- Bibliothèque municipale pour les classes de maternelle : le système de prêt est poursuivi.
- Permis internet pour les élèves de CM2 : 100 % de réussite au test passé.

6/ Actions pédagogiques à venir

- Participation au concours de dessin en partenariat avec la banque locale.
- Mardi gras : mardi 5 mars, élèves autorisés à venir costumés, goûter collectif offert par les parents d'élèves, pas de cavalcade dans les rues du village, défilé dans l'enceinte de l'école.
- En mars, sortie au Musée Würth : visite guidée et ateliers pour les 6 classes.
L'activité est entièrement prise en charge par la coopérative scolaire. Le coût du transport s'élève à 294 euros. Celui des activités au musée s'élève à 240 euros.
- Semaine de la lecture : du 25 au 29 mars
- Inscription à la fête du court métrage. L'inscription donne accès à des films sélectionnés du 11 au 15 mars.
- Jeudi 4 avril : sortie à Rosheim pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. Frais de transport négociés à 105 euros. Visite de la maison romane et ateliers divers. Coût par élève : 2 euros.
- En juin, pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : Musée des énergies à Fessenheim et Electropolis. Entrées gratuites. Les frais de transports s'élèvent à 410 euros.
- Mardi 30 avril et jeudi 2 mai, après-midis banalisés de défis et d'activités mathématiques pour les élèves d'élémentaire
- Intervention Alter Alsace Energie en classe de cycle 3, à raison de 4 séances.
- Intervention de l'infirmière scolaire en classe de CM1-CM2 dans la cadre de l'éducation sexuelle à raison de 2 fois 45 minutes et entretien individuel avec les élèves qui en formulent la demande.
- En juin, date à définir, atelier athlétisme pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2.
- Visite du collège pour les élèves de CM2 le 4 juin. Transport pris en charge par la commune.
- Kermesse de l'école le vendredi 14 juin.

7/ Coopérative et compte mairie

-Marché de Noël : recettes 263 euros, dépenses 107.44 euros soit un bénéfice de 155.56 euros.

Etat de la coopérative scolaire au 31 janvier : + 9 731.93 euros

Compte mairie crédité des subventions accordées par la mairie et ce pour l'année civile 2018 : 25 € par élève, soit $135 \times 25 = 3\,375$ euros.

8/Travaux, entretien et investissements dans l'école

Travaux, entretien et investissements déjà réalisés :

- Divers travaux d'entretien et de réparation : déneigement et salage, réparation de mobilier.
- Achat de 2 lecteurs-CD
- Remplacement du téléphone
- Rapatriement de l'ancien photocopieur de la mairie dans le bâtiment côté rue

Le Maire et ses adjointes accordent les demandes suivantes :

- adjonction de tracés en couleur complémentaires dans la cour de la maternelle
- l'obtention d'une clé supplémentaire pour l'ouverture du portail de la maternelle
- un budget exceptionnel de 150 euros pour l'achat de jeux d'extérieur
- désherbage et préparation de la terre dans l'espace de plantation en maternelle
- démontage du TBI-tableau blanc interactif- hors service dans la classe de PS-MS

Les souhaits suivants, développés par l'équipe enseignante, sont entendus par les représentants de la commune :

- installation dans les salles de classe de tableaux blancs et de vidéo-projecteurs fixes
 - achat d'une imprimante jet d'encre ou d'un appareil multifonction copieur/imprimante
- Les imprimantes jusque là utilisées sont énergivores et trop coûteuses en cartouches d'encre.
- installation d'un ou plusieurs bancs dans la cour de la maternelle.

9/Sécurité et santé

- Sécurité : exercice PPMS, mardi 29 janvier, simulation de tempête, mise en sûreté sous les tables.
- Exercices à venir : au mois de mars, exercice incendie ; au mois de mai, exercice de confinement

- La directrice a organisé une rencontre avec une brigade spécialisée dans la sécurité et la mise en place des PPMS. L'objectif poursuivi était d'obtenir un regard professionnel et une aide pour la clarification du PPMS de l'école. Lors de cette rencontre étaient également présents M. Christophe Jacob, employé communal et une gendarme d'Obernai.
Nous retiendrons que la configuration particulière de l'école (3 bâtiments distincts, une cour enclavée) amène à la simplification du plan : le confinement sera privilégié sur la fuite en cas d'intrusion. Certaines améliorations matérielles pourraient être apportées : le sens d'ouverture de certaines portes, la mise en place d'un signal sonore ou lumineux.
- En février, visite médicale pour les élèves de MS par le docteur de la PMI. Visite médicale organisée sans la présence des parents.

10/ Questions et remarques des parents

-La mise en place du service d'une personne pour aider à traverser la rue Principale aux heures d'entrée et de sortie de classe est demandée par quelques parents.

Cette question relève de l'organisation de la commune.

Monsieur le Maire s'engage à se renseigner auprès de la gendarmerie.

-Quelques suggestions de sorties scolaires sont proposées.

L'équipe enseignante entend ces suggestions.

Elle répond que les sorties scolaires sont réfléchies en lien avec les projets menés en classe.

-Des remarques sont rapportées quant aux horaires d'ouverture de l'école.

Les horaires d'ouverture sont majoritairement respectés, l'équipe enseignante s'excusant de rencontrer quelques rares aléas matinaux.

En maternelle, lors des sorties, la cour est accessible 5 minutes environ avant l'ouverture officielle des portes. Ceci permet une meilleure circulation dans les couloirs. L'ouverture des portes de classe se fait à 11h30 et 16h15.

-L'équipe enseignante rappelle qu'elle est disposée à rencontrer les parents qui en formule le souhait, qu'elle fait au mieux pour se montrer conciliante et ouverte à la communication. Elle est dans l'attente d'un comportement réciproque afin d'assurer le climat de confiance nécessaire à la co-éducation.

11/ Divers

Au nom de l'équipe enseignante, la directrice remercie Mme Mathern pour son investissement auprès des élèves de l'école. Outre son rôle de représentante des parents d'élèves, Mme Mathern a participé à l'encadrement de sorties, aidé dans les ateliers de jeux ou de pâtisserie et accompagné lors de nombreuses séances de natation. Enfin, Mme Mathern s'est sérieusement investie dans les fêtes et a ainsi participé à la dynamique de l'école.

La directrice remercie Mme Mathern d'avoir été une personne de confiance sur laquelle l'équipe enseignante a pu compter de nombreuses années. Elle lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, une bonne continuation et une belle installation dans leur nouvelle vie.

Le conseil d'école du 3^{ème} trimestre est fixé au jeudi 28 juin à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

A Valff, le 1^{er} mars 2019.

La directrice,

S.Braun

La secrétaire de séance,

A-C. Ehrhart

Copies du procès verbal transmises aux destinataires suivants :

-Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

-Monsieur le Maire de la commune de Valff

-Les représentants des parents d'élèves

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents.